

# Les dates à retenir

## > EMPLOI

### • Point info emploi

Tous les **mardis**, de **9 à 12 h**, (salle 7, face à l'église), le Point info emploi accueille les personnes en recherche d'emploi, de formation, de réorientation professionnelle, pour les aider et conseiller dans leurs démarches.

Tél. 04 74 24 27 85.

## > LANGUES

### • Cours d'allemand

Les cours d'allemand proposés par le comité de jumelage Saint-Denis / Schutterwald, ouverts à tous, reprennent mi-octobre.

Une réunion d'information est prévue le **mardi 2 octobre**, à **19 h**, salle 4/5 (au-dessus du foyer).

Tél. 04 74 32 05 97 ou

06 12 96 25 10 (Patrick Bouvard).

## > ANIMATIONS

### • Marché

Le marché d'automne se déroulera le **dimanche 18 novembre**. Au programme : expositions de cartes postales, timbres, modèles réduits, champignons, légumes extraordinaires, et soupe à la courge offerte par le conseil municipal.



Au marché d'automne 2006.

### • Exposition-vente de LACIM

**Samedi 3 et dimanche**

**4 novembre**, salle du foyer,

l'association Les Amis d'un coin de l'Inde et du monde (LACIM) organise une exposition-vente d'objets des pays du tiers monde et confitures maison, avec tombola, au profit de projets de développement dans les villages les plus pauvres.

## > LOISIRS

### • Calligraphie

Les **samedis matin 6 et**

**13 octobre**, la bibliothèque propose deux séances d'initiation à la calligraphie, ouvertes aux adultes, animées par Dan Bouchoux.

Attention : nombre de places limité.

Tél. 04 74 24 45 43



### • Sport en famille

Deux clubs de Saint-Denis participent à l'opération Sport en famille organisée par le ministère de la Jeunesse et des sports les **29/30 septembre** : le Saint-Denis Dojo (judo) tient un week-end portes ouvertes, Roc'altitude (escalade) propose des sorties spéléologie, canyoning et via ferrata.

## > SOLIDARITÉ

### • Refus de la misère

ATD Quart Monde, ONG\* de lutte contre la grande pauvreté et l'exclusion sociale, invite à s'associer à la 20<sup>e</sup> Journée mondiale du refus de la misère, le **mercredi 17 octobre**. [www.refusonslamisere.org](http://www.refusonslamisere.org)

\* organisation non gouvernementale



Plus de trois quarts des habitants inscrits sur les listes électorales ont voté lors des dernières élections.

## > Citoyenneté Mariannes du civisme

**Avec un taux remarquable de 76,9 % de votants aux élections 2007, la commune se classe au 1<sup>er</sup> rang des communes les plus civiques de l'Ain.**

Lancé par la Fédération nationale des associations des anciens maires et adjoints de France (FAMAF), le concours des Mariannes du civisme récompense les communes ayant le plus fort taux de participation aux élections. Avec un taux de 76,9 % de votants\* lors des dernières élections présidentielles et législatives, Saint-Denis-lès-Bourg a remporté le concours départemental 2007 dans la catégorie des communes de 3 501 à 10 000 inscrits. Merci aux Sandeniens qui ont fait preuve de citoyenneté.

Une cérémonie départementale se déroulera à l'automne à la préfecture, en présence de Pierre Ludin, président de la Fédération nationale des maires et adjoints de France.

La commune participera au concours national qui désignera les sept communes les plus civiques de France. Les trophées nationaux seront remis lors d'une cérémonie solennelle à Paris, lors du prochain congrès des Maires de France. ●

\* par rapport aux inscrits

## Médaille d'argent

Diplômée en 2007 du CAP Signalétique, enseigne et décor, Marine Revel a obtenu la médaille d'argent au concours des Meilleurs ouvriers de France en Saône-et-Loire, avec une composition évoquant « l'œil de Dali ». La jeune Sandenienne passionnée de dessin a ensuite décroché son premier emploi dans la création publicitaire, au sein d'une entreprise bourgienne. ●



## Du côté des associations

### > Bel anniversaire pour l'Olympique



Le gâteau d'anniversaire porté par les quatre derniers présidents du club.

Né en juin 1977, l'Olympique Saint-Denis a dignement et joyeusement célébré son 30<sup>e</sup> anniversaire le 9 juin. « Le club est jeune mais l'histoire du football à Saint-Denis est bien plus ancienne » rappelle le président, Jean-Claude Pandraud. Nombreux ont été les anciens et nouveaux, joueurs, éducateurs, entraîneurs, parents, amis, à se retrouver et participer aux festivités : après-midi récréatif et sportif, vin d'honneur en présence des présidents de la Ligue Rhône-Alpes et du district, dîner-spectacle animé par Henri Giraud, le sosie de Coluche. Réunissant plus de 300 licenciés, soit une vingtaine d'équipes, 20 dirigeants et 5 arbitres, le club évolue en championnat départemental, en promotion d'excellence. Il ne lui reste plus qu'une marche à gravir pour accéder au plus haut niveau, l'excellence. Tous les espoirs sont permis. L'Olympique s'est d'ailleurs déjà distingué en coupe de France en 2003 et 2006. Le 1<sup>er</sup> septembre, le club donnait à nouveau rendez-vous à tous, pour sa fête de rentrée, avec entre autres au programme un tournoi de pétanque. Autre sport, autre ballon : les 7 et 21 septembre, le club a invité le public à suivre les matches de la Coupe du monde de rugby sur écran géant, à la salle des fêtes. ●

[www.osdb.fr](http://www.osdb.fr)

### > Bienvenue aux amis roumains

Du 23 au 30 août, Saint-Denis a vécu à l'heure de l'amitié franco-roumaine et européenne. Organisé par le comité de jumelage, avec le soutien de la commune et de l'Europe, dans le cadre du programme « L'Europe pour les citoyens », le séjour de 31 habitants de Redea, de 10 à plus de 70 ans, accompagnés de deux chauffeurs, était placé sous le signe de la rencontre et de la convivialité.

Réception officielle à la mairie, conférence-débat sur l'Europe, découverte de Bourg-en-Bresse et Lyon, visites du Conseil général et du siège de la Région, soirée festive, dîner en Dombes : le programme bien rempli a été fort apprécié. « Les Roumains ont été très intéressés par le fonctionnement des institutions de la démocratie locale » note Maurice Chagneux, président du comité de jumelage. Accueillis chez l'habitant, ils ont tissé de nouveaux et profonds liens d'amitié avec les Sandeniens.

Le comité de jumelage remercie la municipalité, tous les bénévoles et les familles d'accueil qui ont permis et soutenu ce séjour, dont l'efficacité de l'organisation a été soulignée par les amis roumains.

De nouvelles rencontres se profilent à l'horizon. Ce séjour a notamment permis de renforcer les

contacts entre les établissements scolaires de Saint-Denis et de Redea, afin de réactiver les échanges entre les classes.

Stéphane Collard, directeur de Pyramide, a proposé d'inviter un groupe de jeunes Roumains au 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Saint-Denis / Schutterwald en 2008. L'initiative a séduit Aurel Radoi, vice-maire de Redea, qui convie les Sandeniens à se rendre à leur tour à Redea le 15 août prochain, pour la fête du village. À suivre.

## Les rendez-vous

### OCTOBRE

- **Samedi 6** : matinée portes ouvertes du pôle petite enfance Bout'chou.
- **Dimanche 7** : thé dansant des Aînés ruraux ; assemblée générale de Pausanias.
- **Samedi 13** : assemblée générale de Saint-Denis Rando et cyclo.
- **Mercredi 17** : conférence-débat « La santé en mangeant ».
- **Samedi 20** : concours de belote des Anciens ; stage d'aïkido (30<sup>e</sup> anniversaire).
- **Lundi 29** : concert big band Accords Musique.
- **Mardi 30** : don du sang.
- **Mercredi 31** : concert jazz manouche.

### NOVEMBRE

- **Samedi 3 / dimanche 4** : vente-expo de LACIM.
- **Dimanche 4** : matinée dansante du Comité des fêtes.
- **Samedi 10** : soirée dansante de Saint-Denis Dojo.
- **Dimanche 11** : commémoration de l'Armistice.
- **Mardi 13** : concours de coinche du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 17** : raclette du Comité paroissial ; saucissons chauds des Donneurs de sang.
- **Dimanche 18** : marché d'automne.
- **Samedi 24** : soirée familiale de l'Olympique Saint-Denis ; AG de Blues en Bresse.
- **Dimanche 25** : repas des anciens offert par le Comité des fêtes.



> p. 2



> p. 3



> p. 4

S O M M A I R E

- > Conseil municipal .....PAGE 2
- > Dossier  
Travaux : les chantiers en cours .....PAGE 3
- > Vie locale  
Mariannes du civisme  
Bel anniversaire pour l'Olympique  
Bienvenue aux amis roumains  
Les dates à retenir .....PAGE 4

> **Tri sélectif des déchets :  
Saint-Denis s'engage**

La communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse assure la collecte des déchets ménagers et assimilés, qui sont ensuite traités par Organom. Par ailleurs, L'agglomération a équipé son territoire de déchetteries ouvertes gratuitement à tous (à Bourg, Péronnas et Polliat) et de points d'apport volontaire dans les quartiers de chaque commune, afin de donner à chaque citoyen les moyens d'optimiser la collecte sélective des déchets recyclables. L'agglomération propose également des composteurs individuels pour les déchets verts. Malheureusement, même si nombreux sont ceux qui font des efforts de tri, trop de déchets recyclables se trouvent encore dans les poubelles ménagères. Aussi, le 16 juillet 2007, les élus du conseil de L'agglomération ont décidé d'engager une action forte visant à améliorer les performances de tri, comme d'autres collectivités le font déjà dans l'Ain. Sa mise en place se fera progressivement dans les 15 communes. Saint-Denis-lès-Bourg, Servas et le quartier des Venues à Bourg-en-Bresse montrent l'exemple dès cet automne, en s'engageant dans cette action s'inscrivant dans trois directions : respect de la réglementation, souci de l'environnement et maîtrise des coûts de fonctionnement. Du 17 septembre au 5 octobre, des ambassadrices de tri visitent chaque foyer et entreprise pour informer des modalités de collecte. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Dès le 8 octobre, les sacs d'ordures ménagères contenant des déchets recyclables (journaux, verre, emballages, déchets végétaux...) ne seront plus ramassés. Un autocollant « refus de collecte » sera apposé sur les sacs concernés. Un numéro vert sera à votre disposition pour tout renseignement : 0 800 86 10 96.

Les élus de L'agglomération et de Saint-Denis comptent sur vous pour que cette expérience soit une réussite afin de l'étendre aux autres communes. Vous avez déjà fait preuve de votre civisme lors des élections présidentielles et législatives de 2007 (voir p. 4). Grâce à votre sens de la citoyenneté, Saint-Denis se classe au premier rang des communes les plus civiques de l'Ain. Ce qui est vrai dans le domaine électif le sera aussi dans celui de l'environnement.

Par avance, je vous remercie de votre engagement personnel pour une cause collective. ●

Le maire  
**Jacques Nallet**

## Communication Bienvenue sur internet

Depuis fin juillet, il suffit d'un clic de souris pour tout savoir sur Saint-Denis-lès-Bourg et trouver toutes les infos utiles et pratiques sur la vie locale.

Rendez-vous sur [www.ville-saint-denis-les-bourg.fr](http://www.ville-saint-denis-les-bourg.fr)

Quels sont les horaires d'ouverture de la mairie ? Comment obtenir un acte de naissance, un certificat de nationalité, une carte grise, un permis de chasser ? Qu'est-ce qu'un permis de construire ? Où faire garder et scolariser mon enfant ? Où jouer au tennis ? Où apprendre la guitare ? Quelles lignes de bus passent à Saint-Denis ? Comment fonctionne la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables ? Y a-t-il un dentiste sur la commune ? Quelles sont les animations prévues ce week-end ? Pour trouver la réponse à toutes ces questions et bien d'autres, pas la peine de se rendre aux quatre coins de la ville. Une seule adresse suffit : [www.ville-saint-denis-les-bourg.fr](http://www.ville-saint-denis-les-bourg.fr). Fin juillet, la commune a en effet mis en ligne son site internet. « C'est un outil pour communiquer avec la population : le but du site, c'est présenter Saint-Denis, donner des informations sur la vie locale, l'actualité, les événements, les associations, les commerces etc. » explique Jean-Ludovic Poix, concepteur du site. Originaire de Saint-Denis, diplômé de l'Université de Bourgogne où il a passé un DUT\* Services et réseaux de communication, le jeune homme a effectué son stage de licence professionnelle à la mairie, d'avril à juin, avec pour mission

de créer un site fonctionnel, dynamique, simple à utiliser, pratique. « Le critère premier, c'était qu'il soit facilement accessible, pour que chacun, habitué ou non à l'informatique, puisse le consulter. »

> **Services en ligne**

Basé sur le livret d'accueil de la commune distribué à tout nouvel habitant, disponible en mairie, le site contient diverses rubriques : accueil, actualités, vie communale, mairie, vie pratique, vie scolaire, vie associative, commerces et services, numéros utiles. La page Contacts, outre les noms des employés et les coordonnées téléphoniques de tous les services de la mairie, permet d'envoyer directement un mail à la personne. « C'est une page très visitée » note Jean-Ludovic. Autre page très pratique, les services en ligne : plus la peine de se déplacer pour demander un acte de naissance, de mariage ou de décès. Il suffit de remplir le formulaire sur l'écran.

> **Actualisé chaque jour**

Les premières statistiques montrent une fréquentation de l'ensemble du site d'une quarantaine de visites par jour. Un chiffre évidemment appelé à croître. Mais attention, prévient Jean-Ludovic, « un site non mis à jour est très vite oublié ». Pas de risque : « Je mets à jour quotidiennement les actualités. Lorsque la commune a accueilli les Roumains de Redea par exemple, je mettais en ligne chaque matin le programme de la journée. La semaine suivante, j'ai mis les infos sur la rentrée scolaire » explique



En juillet, Jean-Ludovic Poix, concepteur du site internet, a passé le relais à Florence Barrucand, adjointe administrative, qui chaque jour actualise les infos.

Florence Barrucand, adjointe administrative. Les associations sont bien sûr conviées à communiquer leurs informations. Lieu de dialogue entre les habitants et la commune, le site est à la disposition de tous. Et c'est à tous de le faire vivre... ●

\* Diplôme universitaire de technologie

> **Créer des liens**

« Le site internet est un moyen de communication complémentaire de ceux existants : journal municipal, documents divers... » souligne Denise Débias, adjointe à la communication. Il reprend d'ailleurs la charte graphique (couleurs, logo...) utilisée dans tous les autres supports. « L'avantage, c'est qu'il est actualisé au jour le jour. Il contient aussi une masse d'informations pratiques et des liens vers d'autres sites : Préfecture, Conseil général, L'agglomération... »

Il peut aussi créer des liens : une des premières réactions de visiteurs est venue d'un habitant de Lille, ex-résident de Saint-Denis, qui, en découvrant le site, a exprimé son avis positif.



Simple à consulter, le site est à la fois sobre et dynamique.

# en Bref...

## ■ Merci aux jeunes

Chaque année, la commune recrute des jeunes de Saint-Denis dans le cadre du dispositif Jobs d'été, pour des contrats d'environ 3 semaines, afin de suppléer les équipes de personnel durant les congés. Ils étaient sept cette année : Alexis Gadiollet, Alexis Pradines, Jean-Denis Bourciat et Benjamin Cabrit au service espaces verts, Sandra Carballido à l'accueil, Jean-Ludovic Poix pour terminer la conception et mettre en ligne le site internet, et Marion Corna à l'entretien.

## ■ Une animatrice allemande à Sataplu

Membre du groupe folklorique de Schutterwald où elle joue de l'accordéon et du violon, Kathrin Lieser est une fidèle du jumelage. Déjà à 6 ans, elle était présente pour la signature.

Vingt ans plus tard, elle vient de passer 4 semaines en août à Saint-Denis.

Animatrice bénévole au centre de loisirs Sataplu, elle a apprécié le chaleureux accueil de la commune, les visites de la région, la rencontre avec les amis roumains de Rédéa et le contact avec les enfants qui ajoute un plus à son expérience professionnelle : Kathrin se destine à enseigner le français à de jeunes élèves. Les chansons que lui ont fait découvrir les petits Sandeniens franchiront la frontière...



« Je tiens à remercier les mairies de Saint-Denis et de Schutterwald qui m'ont permis d'effectuer ce stage » souligne Kathrin.

## ■ Au collège

Serge Leone, principal du collège, a fait valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé par Michel Ozil, auparavant principal du collège de Coligny. La rentrée 2007 est également marquée par la création d'une section Jeunes sapeurs-pompiers (JSP), en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Huit élèves issus de 6<sup>e</sup> se sont engagés à se former, durant 3 ans, à l'activité des « soldats du feu ». Autre nouveauté : une section handisport pour une dizaine d'élèves atteints de maladies cognitives et/ou physiques.

## ■ Ramonage

L'utilisation de cheminées est soumise à des règles strictes d'entretien. Tout conduit de fumée desservant une installation individuelle de chauffage, y compris au gaz, fioul ou charbon, doit être ramoné au moins deux fois par an par un professionnel qualifié, qui délivre un certificat de ramonage. Le défaut de ramonage est passible d'une amende.



## ■ Compléments d'études pour le PLU

Dans le cadre de la procédure de consultation des administrations et organismes associés à la révision du Plan local d'urbanisme de Saint-Denis, le conseil municipal a décidé de surseoir à la phase de consultation en cours. Ceci pour tenir compte des remarques formulées par les services de l'État, demandant des compléments d'études relatifs aux aménagements périphériques sur l'avenue de la Dombes.

## ■ EPFL : une première convention

Le conseil municipal a signé une convention avec l'EPFL (Établissement public foncier local), organisme ayant pour but d'aider les communes dans leurs acquisitions foncières, pour l'achat de la propriété Chanel, estimée à 140 000 € hors frais, en fixant la date de portage financier à 4 ans, délai compatible avec le projet global de restructuration du secteur de la place du Village.

## ■ Appel d'offres pour le pôle socio-culturel

Le montant des offres les mieux disantes pour la construction du pôle socio-culturel étant supérieur de 16,14 % à l'estimation des travaux, le conseil municipal a décidé de relancer une nouvelle consultation des entreprises, en décalant la date prévisionnelle de début des travaux au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

## ■ Approche environnementale de l'urbanisme

Le conseil municipal a retenu comme prestataire pour la mission d'approche environnementale de l'urbanisme du secteur de la Virole le bureau d'études Réflex Environnement de Francheville (69), associé à Urba 2P, Beudet Acoustique et SEDIC.

## > SÉANCES des 1<sup>ER</sup> JUIN, 6 JUILLET ET 7 SEPTEMBRE

### ■ Des jachères fleuries pour l'environnement

Conformément à la convention départementale Jachère environnementale et floristique \*, la commune et le GAEC de Barvey ont mis en œuvre la création de jachères fleuries contribuant au respect de l'environnement, notamment visuel. La commune versera au GAEC une aide de 158,70 €, correspondant à une surface de 0,69 ha, en contrepartie du travail et des semences.

\* Signée entre l'État, la Chambre d'agriculture, l'Association des maires de l'Ain et la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles).

### ■ Dans les écoles

Le conseil a reconduit pour 2007/2008 le contrat de Thibaut Larue, intervenant musical dans les écoles (12 h par semaine), dont l'action est reconnue de tous.

Vu la hausse du nombre d'élèves à l'école maternelle des Vavres et les changements dans les jours scolaires, la commune et l'équipe enseignante ont décidé d'ouvrir un accueil de 11h30 à 12 h 15, afin d'offrir un service supplémentaire aux parents. Le conseil a fixé son coût à 0,50 €.



### ■ Au chantier du CPI

La commune achèvera le chantier d'extension du centre de première intervention. Le conseil municipal a souligné le travail important et de qualité réalisé par les sapeurs-pompiers volontaires, qu'il remercie et félicite pour leur implication et leur sens du devoir.

### ■ Coup de pouce à la culture

Le Conseil général de l'Ain apportera pour la deuxième année une aide au financement de l'action culturelle sur la commune. Son montant, tenant compte des actions et du soutien de la commune au milieu associatif, a été fixé à 1 685 €.

### ■ Nouvelle convention avec Pyramide

Le conseil a reconduit la convention avec l'association Pyramide pour l'animation, la coordination et la gestion du dispositif Jeunesse. Signée jusqu'au 31/12/09, elle s'inscrit dans le nouveau contrat Enfance et jeunesse de la CAF de l'Ain.



## > État civil

**NAISSANCES** : Nail Dhimene (23/05), Vincent Ducret--Straszewski (28/05), Loris Bourgeois (01/06), Allie et Elliot Godel (12/06), Laly Lesage (11/06), Eitan Pirvet (19/06), Syrielle Martinand (22/06), Camille Grand (26/06), Océane Bonnamour (06/07), Yavuz Eraslan (07/07), Maëva Diuritch (22/07), Eléa Paboul--Montandrou (23/07), Matis Deroubaix (31/07), Chloé Crottier-Combe (14/08), Loan Débias (19/08), Antoine Guiffroy (20/08), Julie Genillon--Janin (31/08).

**MARIAGES** : Christophe Jarles et Camille Mereau (09/06), Julien Roux dit Riche et Claire Schuehmacher (16/06), Thierry Hudelot et Carine Peau (30/06), Philippe Delaborde et Carole Teyssier (07/07), Nicolas Gaillard et Sandrine Michon (07/07), Bertrand Budin et Natacha Dodart (21/07), Michel Curtenaz et Evelyne Recher (24/07), Didier Roth et Nathalie Verchère (04/08), Sébastien Di Donna et Edwige Cordier (04/07), Jean-Marc Van Cauwenberghes et Christine Nequeu (01/09), Laurent Largeot et Magali Bozonnet (01/09).

**DÉCÈS** : Alphonse Decornod (26/05), Jean-Jacques Merlin (11/06), Gabriele Hellstern épouse Cochet (06/06), Jacques Laissard (17/06), Gérard Seveyrat (24/06), Delphin-Guy Piroux (28/06), André Colignon (17/08).



La visite de la salle de vidéosurveillance de l'A 40 a passionné petits et grands.

### ■ Fin d'année et rentrée du conseil municipal d'enfants

Le 13 juin, les jeunes conseillers municipaux de Saint-Denis accueillent ceux de Ceyzériat, au côté d'une dizaine d'accompagnateurs dont des parents, pour une journée d'active découverte. Au programme : le centre de sécurité autoroutier de Saint-Martin-du-Fresne avec visite guidée par les gendarmes, un déjeuner pique-nique au bord du lac de Nantua, et le musée du Peigne et de la plasturgie à Oyonnax, où les filles mais aussi les garçons ont apprécié l'exposition « L'Orient des chevelures - Du Levant au Couchant ».

Le 15 septembre, en mairie, les jeu-

nes électeurs nés en 1998 ont élu les 10 nouveaux membres du conseil municipal d'enfants. Au total, le CME compte 27 membres élus pour deux ans (10 élèves de CM1, 17 de CM2). Le nouveau conseil sera installé le 26 septembre. Les diverses commissions se réunissent une à deux fois par mois. Deux séances plénières ont lieu chaque trimestre. Le CME 2007/2008 est animé par Marion Corna, Olivier Molé, chargé de mission au pôle socio-culturel, Albert Dubois, adjoint à l'Enfance, et Agnès Lozier, conseillère municipale.

Des chantiers, non communaux, se déroulent actuellement à Saint-Denis : quatre opérations de construction de logements sont en cours. Soit au total près de 200 appartements ou pavillons en accession ou en location disponibles à l'horizon 2008 et plus.

#### ■ Côté rocade

Premier chantier, lancé l'hiver dernier par Logidia (ex-SA HLM) : la construction des Allées Rimbaud, petit ensemble de 12 logements locatifs dont 7 pavillons, près de la rocade. Il devrait être fin prêt au printemps prochain.



Les futures Allées Rimbaud.

#### ■ Côté fromagerie

Avenue de Trévoux, les briques roses des futurs 16 logements locatifs labellisés HQE (haute qualité environnementale) réalisés par l'OPAC de l'Ain attirent l'œil. Mise en service prévue également au printemps.

#### ■ Rue des Viards

Sur une superficie de 2,5 ha, un premier ensemble de 16 logements en accession à la propriété sort de terre à l'initiative d'European Home. Le programme prévoit au total 5 bâtiments, comprenant 42 logements en accession et 32 en location. Le tout entre la rue des Viards et la rue des Lazaristes.



Rue des Viards, le premier immeuble devrait être prêt au printemps 2008.

#### ■ Quartier des Artistes

Quartier Cadalles - chemin des Oures, les travaux de viabilisation du terrain qui accueillera les 76 futurs logements réalisés par l'entreprise AFA\*, dont 16 mis en location par Logidia, ont débuté au printemps. Le chantier comprend deux tranches. Le futur Quartier des Artistes sera desservi par les rues George Sand et Flaubert.

\*Aménagements fonciers de l'Ain.



Le futur quartier des Artistes.

#### ■ À la Viole

Près de la PUV, la construction de la résidence Prévert, qui comprendra 22 logements locatifs gérés par Bourg Habitat, a démarré.



La chaufferie bois en construction.

## Travaux

# Attention, chantiers en cours !

**Construction d'une innovante chaufferie bois, aménagements de voirie, création d'une petite unité de vie : tout autour de la rue Prévert, le quartier de la Viole est en pleine métamorphose.**

Chaque année, la commune engage divers travaux de voirie, construction et entretien d'équipements publics. En 2007, les grands chantiers du centre village et du quartier de la Viole contribuent à étoffer les équipements publics de la commune. Malgré quelques difficultés dues aux mauvaises conditions climatiques de l'été, les pluies abondantes ayant perturbé les opérations de terrassement, les travaux devraient s'achever dans les temps.

### ■ La chaufferie bois sort de terre

Lancé en 2005, le projet de création d'une chaufferie bois arrive à son terme. La construction du nouvel équipement, situé au nord du gymnase, a démarré en mai et doit s'achever en fin d'année. Outre la maçonnerie pure, le chantier comprend aussi l'installation des tuyaux du réseau de chaleur, effectuée en parallèle. Celui-ci permettra de chauffer l'ensemble des bâtiments publics (mairie, foyer des anciens, école, salle des fêtes, centre de première intervention, vestiaires du stade de football, futur pôle socio-culturel) ainsi que les futurs logements réalisés par Bourg Habitat et la petite unité de vie La Chenevière, qui doit accueillir ses premiers locataires en décembre. Équipement innovant, utilisant une énergie renouvelable et non fossile, la chaufferie bois remplacera l'ancien système gaz, pour un coût de revient plus économique. Autre avantage, le futur équipement n'aura

pas seulement une vocation thermique : équipé d'une salle de réunion de 58 m<sup>2</sup>, il rendra un nouveau service aux associations. Coût total des travaux : 1,2 M€, subventionnés à plus de 40 % par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de l'Ain. ●

### ■ La Chenevière : bientôt opérationnelle

Débuté à l'automne 2006, le chantier de la PUV (petite unité de vie) La Chenevière arrive également à terme. D'une surface de 1 500 m<sup>2</sup>, sur un terrain de 4 500 m<sup>2</sup>, ce nouveau lieu de vie réservé aux personnes âgées, équipé de services adaptés (téléassistance, animation, restauration, entretien du linge...), comprendra 22 logements locatifs, dont deux T2, et des locaux communs. Ouverture prévue fin 2007. Coût total des travaux : 2,3 M€, engagés par Bourg Habitat. ●

### ■ Travaux en vue sur le CD 936

Dans la traversée de Saint-Denis, 18 000 véhicules circulent chaque jour sur la route de Trévoux (CD 936), axe sur lequel débouchent de nombreuses voies de desserte. Mené en relation avec le cabinet Ingerop, le projet d'aménagement et sécurisation de cette voie sur une longueur de 1,8 km, de la fromagerie jusqu'au pont sur la Veyle, va entrer dans sa phase active. Les plans, validés par le conseil municipal en juillet dernier, prévoient l'aménagement de deux voies de 3,50 m de large, bordées chacune par une piste cyclable, et d'îlots sécuritaires. En 2008, débutera la première phase d'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, électricité, télécommunications). Suivront l'abattage des arbres malades ou gênants et la replantation d'essences décoratives. ●



Les travaux vont bon train.

### ■ De nouvelles rues

Afin de desservir ces nouveaux équipements, il est nécessaire de créer de nouvelles voies d'accès. Démarrés au printemps, les travaux de voirie ont prolongé la rue Prévert. Elle desservira notamment la PUV et les futurs logements réalisés par Bourg Habitat. Conformément aux préconisations d'une étude préalable, la circulation s'effectuera partiellement à sens unique, en direction du centre-village. Une deuxième rue, perpendiculaire à la rue

Prévert, desservira le pôle socio-culturel et les aménagements futurs. Côté sud du quartier, un espace vert de 3 hectares sera préservé. Une voie piétonne et cycliste, reliée à la rue Prévert par une

passerelle bois, invitera à la promenade. Dans la partie basse du secteur, un petit bassin de rétention d'eau est prévu, en complément des installations équipant tous les bâtiments communaux. ●

